



ST CHRISTOPHE LA GROTTÉ
(Savoie)



SÉANCE DU 02 JUILLET 2021

Présents : BARBARAY Jean Claude - BARRIER Pierre - BOTTA Laurette - CHAVAND Christelle - FAVRE MARTINOZ Maryline - JARRIN Mathéo - MASSA Laurent - PEYLIN Thomas - L'HERITIER Christophe - PEYLIN Jean-Paul - TCHERKASSOF Anna - GAZZIOLA Jacques - MOLLIÉ Cécilia - CHEVILLAT Sébastien - L'HERITIER Christophe

Absents excusés : GIRAUX Morgan

Secrétaire de séance : Mattéo JARRIN

La séance est ouverte à 19h10

- MISE EN PLACE DE SYSTEMES DE TELEGESTION ET DE PILOTAGE DES STATIONS DE POMPAGE DE L'ARGENETTE ET DU COLON : approbation du projet, plan de financement et demandes de subventions

Mme le maire explique à l'Assemblée qu'afin d'améliorer la distribution en eau potable, il serait nécessaire de mettre en place 2 télégestions sur les sites du pompage de l'Argenette et du réservoir/pompage du Colon.

Ces équipements permettraient de :

- Piloter le remplissage du réservoir du Colon sur une tranche de niveau (installation d'une sonde de niveau comprise dans le devis) afin d'éviter les risques de surpression et de casse de la conduite d'adduction.
- Connaître la hauteur du réservoir, les débits des compteurs, les temps de fonctionnement des pompes en temps réel via la Supervision.
- Être alerté des défauts (niveaux bas réservoir, débits importants, défauts pompes refoulement, défaut pompe javel, défaut EDF...) directement sur le portable et la supervision.
- Piloter la pompe à javel différemment afin d'affiner le réglage.
- Changer les réglages et avoir une visualisation à distance des autres sites grâce à l'écran tactile.

Elle donne ensuite connaissance du devis de Véolia, spécialisée dans ce domaine.

Le montant global des travaux est de 9 401,00 € HT et serait subventionnable par l'agence de l'eau (50%) et le Département de la Savoie (30%).

Madame le maire propose le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Libellé de l'opération	Montant HT	Financier	Taux	Montant
Fourniture et pose d'une télégestion	9 401,00 €	Agence de l'eau	50%	4 700,00 €
		Département	30%	2 820,00 €
		Autofinancement	20%	1 881,00 €
TOTAL	9 401,00 €	TOTAL	100%	9 401,00 €

Après délibération, le conseil municipal : Approuve à l'unanimité le projet de mise en place de 2 télégestions sur les sites du pompage de l'Argenette et du réservoir/pompage du Colon ; Approuve à l'unanimité le devis proposé par Véolia Eau Compagnie Générale des eaux Centre Arc Alpin d'un montant de 9 401,00 € HT (soit 11 281,20 € TTC) ; Approuve à l'unanimité le plan de financement tel

que présenté par Mme le maire et décide de demander les subventions les plus élevées possible à l'Agence de l'eau et au Département de la Savoie.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Carrefour Villard / Beauvoir / Les Gorgettes : réception de l'esquisse profilée
- Demande de la Com Com : la RAM recherche un lieu d'échange sur l'avant pays-savoyard 1 fois par semaine en matinée (salle des fêtes)
- La Cure Gourmande souhaite pouvoir réserver la salle des fêtes afin de proposer une offre adaptée aux séminaires
- Via Chartreuse : projet de signalétique avec financement 80%
- Rénovation monument Charles Emmanuel terminée.

La séance est levée à 19h40